

Défi 1 : Permettre à chaque habitant d'agir en faveur du développement durable

Défi1 : Permettre à chaque habitant d'agir en faveur du développement durable

L'émergence d'une société de la connaissance « *par le développement de l'information, de l'éducation tout au long de la vie et de l'accès à la culture* » fait partie des défis annoncés dans les stratégies européennes et nationales de développement durable. Répondre à ce défi revient à permettre aux citoyens et aux futurs citoyens d'acquérir les connaissances, savoir-faire et savoir-être indispensables pour s'adapter aux évolutions de la société.

Au niveau local, les territoires de la ville de Pau et de l'agglomération peuvent constituer un terrain d'apprentissage en eux-même. C'est le concept de **Ville éducatrice** qui se complète par la structuration et le développement d'une véritable politique d'**éducation à l'environnement pour le développement durable**, en lien avec le tissu associatif. C'est aussi une forme d'encouragement à la **transmission des savoirs, entre génération** et/ou par l'intermédiaire des **technologies de l'information et de la communication**. Enfin, **l'accès à la culture** et la **découverte du patrimoine local** sont autant de sources d'apprentissage pour le citoyen.

La Ville éducatrice – ou cité apprenante - se traduit également par la constitution de **nouveaux modes de gouvernance** basés sur la responsabilité de chacun et sur la participation citoyenne.

Enfin, **la formation dans les domaines clés du développement durable**, qu'elle soit initiale ou professionnelle, doit servir de socle commun pour innover et s'adapter plus facilement aux mutations sociales, environnementales et économiques du territoire.

Principaux constats du diagnostic

Points +

Dynamisme du tissu associatif
Augmentation de la part des diplômés dans la population totale
Existence d'instances de concertation à différentes échelles de territoire

Points -

Instances participatives récentes qui restent à structurer et mieux valoriser
Baisse du nombre d'étudiants
Peu de prise en compte des repères historiques et culturels dans le projet urbain

Objectifs stratégiques : vers une Cité apprenante

Objectif 1.1 : L'ensemble des jeunes (scolaires, collégiens, lycéens, apprentis...) dispose des clés de compréhension / appropriation des enjeux du développement durable et de l'Agenda 21 communautaire.

Objectif 1.2 : Les élus et les agents de toutes les collectivités de l'agglomération sont ambassadeurs de l'Agenda 21 et exemplaires dans leurs pratiques.

Objectif 1.3 : L'offre de formation tout au long de la vie est développée grâce à des partenariats entre les acteurs de la formation, les professionnels et l'Agglomération

Objectif 1.4 : La transmission des savoirs est favorisée par des actions inter-générationnelles, l'accès à la culture, la découverte du patrimoine local et l'accompagnement à l'usage des technologies de l'information et de la communication

Objectif 1.5 : Le dispositif de participation est partagé et opérationnel

Projet emblématique de l'Agenda 21 communautaire Le projet MEDIATERRE

Mis en œuvre par UNI-CITES et les volontaires au service civique, MEDIATERRE est un projet d'accompagnement de familles modestes dans une démarche éco-citoyenne. Localement, il débutera en octobre 2010, pour une durée de neuf mois.

Après une évaluation du comportement initial de familles témoins, les volontaires d'UNIS-CITE réalisent un travail de sensibilisation et d'apprentissage à dix éco-gestes ayant trait aux économies d'énergie, à la réduction des déchets ou de la consommation d'eau ou encore aux modes de déplacements. Aux termes de l'expérimentation, les résultats obtenus par geste et par foyer sont mesurés et quantifiés.

Plusieurs objectifs sont poursuivis dans le cadre de ce projet :

- Contribuer à changer durablement les comportements et responsabiliser les individus
- Diffuser des connaissances sur les enjeux environnementaux (auprès des foyers et des jeunes volontaires)
- Mesurer et communiquer sur l'impact de chaque geste éco-citoyen
- Participer à une diminution des charges des foyers, limiter les impayés...

Pour les jeunes volontaires, MEDIATERRE peut également représenter un tremplin vers les métiers de l'accompagnement social ou de la croissance verte.



Projet emblématique de l'Agenda 21 palois Les Ateliers de la Cité

Accueillis de façon permanente au Pavillon des arts, les Ateliers de la Cité, actuellement en projet, seront un lieu de présentation et de concertation du projet urbain avec les habitants, dans leur diversité. Leurs objectifs seront de présenter les projets, de créer du débat et de l'adhésion et de bâtir une culture commune autour de la construction et de l'évolution de la ville. Ces ateliers permettront également de revisiter le patrimoine, l'architecture et l'urbanisme palois tout au long de son histoire.

Le projet urbain sera mis en scène pour donner à voir le futur de la ville et de l'agglomération toute entière, du Coeur de ville à la Porte des Gaves, des Halles à la gare LGV, du marché du Hameau à la ZAC de l'échangeur à Lescar. Pour ce faire, les techniques de la simulation 3D seront utilisées et les ressources graphiques et technologiques du territoire seront mobilisées. En effet, ce lieu a pour objectif d'être pédagogique et communicant pour répondre aux principes de l'éducation populaire, à l'instar des ateliers d'urbanisme des années 70.

Véritable lieu de débat et de concertation pour la Ville de Pau, il pourra également s'ouvrir aux autres communes de l'agglomération ainsi qu'aux grands acteurs intervenant sur le territoire de la ville (par exemple RFF/SNCF).



Éducation à l'environnement et au développement durable

→ **Objectif 1.1** : L'ensemble des jeunes (scolaires, collégiens, lycéens, apprentis...) dispose des clés de compréhension / appropriation des enjeux du développement durable et de l'Agenda 21 communautaire.

→ **Objectif 1.2** : Les élus et les agents de toutes les collectivités de l'agglomération sont ambassadeurs de l'Agenda 21 et exemplaires dans leurs pratiques.

Les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement vers le développement durable ont vocation à accompagner la mise en œuvre des politiques des collectivités afin de favoriser l'adhésion et de développer l'esprit critique des bénéficiaires.

Un tissu associatif dynamique

Plusieurs associations d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, couvrant différentes thématiques, sont implantées sur l'Agglomération. La ville de Pau soutient financièrement les associations d'éducation à l'environnement, soit pour le fonctionnement soit au titre de la mise en place d'actions spécifiques.

A Pau, une maison de la Nature et de l'Environnement regroupe les principales structures associatives liées à l'environnement.

Convention d'objectifs entre la Ville de Pau et le CDIE Béarn

Le 21 mai 2010, la Ville de Pau et le Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement (CDIE) ont signé une convention d'objectifs définissant les modalités de leur partenariat en faveur de l'éducation à l'environnement vers un développement durable sur le territoire communal, par le soutien aux actions réalisées, l'échange et le transfert d'expériences, la communication et la valorisation des initiatives des deux parties dans ce domaine.

Concrètement, plusieurs actions sont visées dans la convention :

- éducation à l'environnement à l'école
- organisation d'une manifestation inter-associative dans le cadre de la semaine de l'environnement et du développement durable
- organisation de balades citadines
- animation du Club CPN-Connaître et Protéger la Nature du Domaine de Sers
- développement de l'éco-gestion dans les pratiques associatives

Cette convention s'inscrit dans la volonté de la ville de redéfinir le pacte qui la lie aux associations et de privilégier le conventionnement avec les partenaires.

Une politique préfigurée dans la charte de l'environnement

Au niveau de la Communauté d'Agglomération, les premières actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ont été développées en lien avec la mise en place du tri des déchets ménagers. Les ambassadeurs du tri interviennent en classe, à la demande des enseignants, pour des animations ponctuelles ou adossées à un projet pédagogique.

L'élaboration de la charte de l'environnement a été l'occasion de

souligner l'intérêt de structurer une politique d'éducation à l'environnement. Les thématiques couvertes se diversifient vers l'énergie, les déplacements (plan de déplacements scolaires), la gestion de l'eau (programme mis en place dans le cadre de Saragosse 2008) ou les milieux naturels.

Des équipements ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement pour recevoir du public : Cap Ecologia à Lescar, centre de tri des déchets ménagers à Sévignacq (géré par le SMTD), centre re-sources sur l'habitat, l'énergie et les déplacements. La ville de Pau dispose également d'équipements qui peuvent servir de support d'éducation à l'environnement et au développement durable : captage de l'œil du Neez et usine de production d'eau potable de Guindalos, service espaces verts.

Enfin, chaque année, la Communauté d'Agglomération participe à des opérations comme la semaine de l'environnement et du développement durable. La sensibilisation au développement durable passe également par l'organisation de manifestations éco-responsables : en 2009, l'éco-gestion a été prise en compte dans l'organisation du Grand Prix de Pau et la manche paloise de la coupe du monde de Canoë-kayak.

Éducation à l'environnement et au développement durable : les pistes pour l'action

Passer d'actions ponctuelles à des démarches partenariales de projet ;

Favoriser la mise en réseau de partenaires et de sites dédiés à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

Sensibiliser sur les thèmes de :

- la préservation des ressources (milieux naturels, eau, déchet, énergie)
- le lien santé et environnement (alimentation, qualité de l'air, ondes électro-magnétiques, nuisances sonores)
- l'aménagement et les mobilités durables
- les questions énergétiques
- l'équité sociale

Formation de tous au développement durable

Objectif 1.3 : L'offre de formation tout au long de la vie est développée grâce à des partenariats entre les acteurs de la formation, les professionnels et l'agglomération.

L'accès aux études supérieures s'étant de plus en plus démocratisée ces dernières décennies, le niveau de diplôme des nouvelles générations augmente fortement : 43% des 25-39 ans possède un bac+2 et plus contre 19% pour les plus de 55 ans. Le ratio population très qualifiée / population peu qualifiée fait apparaître les différences territoriales entre les communes de l'agglomération (forte proportion de

cadres à Idron et Lée ; déficit de population très qualifiée dans les communes de la rive gauche du gave de Pau)

Des équipements à construire et gérer selon les principes du développement durable

Les collectivités locales sont compétentes pour la construction et la gestion des équipements scolaires. Sur le territoire, quelques démarches en lien avec le développement durable sont repérées, parmi lesquelles :

- l'agrandissement de l'école primaire d'Artigueloutan, dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) ;
- la modernisation de l'éclairage des salles de classes de la Ville de Pau ;
- la mise en place d'une démarche HQE pour le lycée Baradat.

Parfois, des problèmes de rationalisation des locaux sont repérés. A Pau, par exemple, du fait de la diminution constante des effectifs depuis 1976 (9550 enfants scolarisés en 1976 contre 4300 aujourd'hui), certaines écoles disposent de locaux vacants tandis que d'autres nécessitent d'importants travaux d'agrandissement. Pour l'ensemble des communes de l'Agglomération, la vétusté d'une partie du patrimoine et la mise en accessibilité pour 2015 impliqueront de mener une réflexion importante sur les équipements.

Des politiques d'éducation qui demeurent à structurer

Les politiques municipales d'éducation ne sont pas structurées sur le temps scolaire et péri-scolaire. A Pau, le lancement de la réflexion sur la Ville éducatrice est programmé pour 2011. Le GIP DSU conduit le Programme de Réussite Éducative qui a pour objectif d'accompagner, de la maternelle jusqu'au terme de la scolarité, des enfants et adolescents qui présentent des signes de vulnérabilité. Une étude sur l'accompagnement scolaire et éducatif à domicile est en cours ainsi que

la création d'un e-guide de l'aide et du soutien à la scolarité sur la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées.

Un rôle moteur à jouer de la part des structures d'enseignement supérieur

L'UPPA regroupe les sites universitaires de Pau, Bayonne-Anglet, Mont de Marsan et Tarbes. Pluridisciplinaire, elle regroupe :

- 10850 étudiants environ, dont 7500 sur le site de Pau
- 500 enseignants-chercheurs

Le nombre de boursiers à l'UPPA est très important, ce qui révèle l'intérêt de cette université de proximité, capable de participer à l'épanouissement des personnes les moins aisées.

Plusieurs formations en lien avec le développement durable existent sur le campus. Pour le moment, cette offre apparaît peu connue et insuffisamment valorisée.

L'UPPA met actuellement en place son plan de déplacements et a créé un groupe de travail chargé de piloter la mise en œuvre du développement durable au sein du Campus (réduction de l'empreinte écologique ; diagnostics énergétiques). Une réflexion sur le chauffage des bâtiments à partir de la géothermie est en cours.

La Communauté d'Agglomération finance, dans le cadre de ses compétences et via un contrat d'objectifs pluri-annuels, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et la recherche. Les objectifs poursuivis sont l'amélioration de l'attractivité, le soutien aux collaborations avec le tissu économique local, le soutien aux pôles d'excellence locaux.

D'autre part, l'Agglomération et la Ville accueillent une école supérieure des Arts et de la Communication ainsi que :

- une École Supérieure de Commerce et un Institut de Promotion et du Commerce dans le sport (organisées par la CCI),
- un Institut Pluridisciplinaire de Recherche sur l'Environnement et

les Matériau et une École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles à l'UPPA

- des antennes d'écoles ou d'instituts issus de grandes universités (Antenne de l'IUFM de l'Université de Bordeaux ; Antenne de l'école des Mines d'Alès)
- des établissements d'enseignements supérieurs privés comme l'Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information,
- un Institut de Formation des Soins Infirmiers et l'Institut du travail social Pierre Bourdieu
- une offre de formation de niveau BTS en lycée et des classes préparatoires.

Une offre de formation professionnelle à adosser aux problématiques locales

Les stratégies de développement de l'offre de formation professionnelle proviennent pour une part du Conseil Régional, pour une autre de la mission locale et pour une autre encore du PLIE. Le repérage des besoins localement, notamment sur les filières émergentes, est réputé comme très difficile. Pour le moment, il s'appuie sur des tendances régionales.

Les commissions Formation-Emploi animées par le Conseil régional d'Aquitaine permettent néanmoins d'établir un dialogue avec les partenaires socio-économiques pour analyser les besoins. En 2009, la zone d'animation territoriale (ZAT) Pau Béarn programme 794 parcours stagiaires essentiellement à propos des métiers du commerce et de la bureautique (110 parcours), de l'industrie de la métallurgie, de la mécanique et de la maintenance électricité électronique (96 parcours), du BTP (92 parcours) et des métiers du transports et de la logistique (90 parcours). Actuellement, les autres besoins de formation repérés portent sur l'agriculture péri-urbaine et les productions animales ; le BTP ; la qualification dans le secteur Santé Action sociale.

La formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie fait parti des principes forts de la Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE). Beaucoup d'acteurs (Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises...) se sont emparés du sujet et livrent de l'information aux chefs d'entreprises. Pour autant, l'impact de cette action est à nuancer car de nombreuses entreprises restent en dehors de ces réseaux d'échanges.

En interne à la collectivité, le droit à la formation s'applique aux agents titulaires et non titulaires de la Communauté d'agglomération et de la Ville de Pau. En 2008, ce sont en grande majorité les agents de catégorie C qui bénéficient de ces jours de formation. Les trois domaines les plus concernés sont :

- la culture, les archives, la documentation,
- le positionnement professionnel et la préparation aux concours,
- les repères et outils fondamentaux.

De plus, afin d'accompagner les agents dans leurs souhaits de mobilité, les postes vacants font l'objet d'une publicité au sein des services de la Ville de Pau, de la CDA Pau Pyrénées et du CCAS de Pau. Ainsi, en 2008, ce sont 65 postes et 228 candidats qui ont participé à ce nouveau processus amplifié par la réorganisation des services.

Formation de tous au développement durable : les pistes pour l'action

Développer et valoriser la prise en compte du développement durable dans l'offre de formation du territoire notamment dans les filières professionnelles

Encourager la formation tout au long de la vie

Créer une dynamique collective entre les établissements et les projets de la collectivité (ex : Plans de déplacements scolaires, Agenda 21 Scolaires...)

Valoriser davantage l'offre locale de formation afin de faire de l'UPPA un élément d'attractivité du territoire

Transmission des savoirs

Objectif 1.4 : La transmission des savoirs est favorisée par des actions inter-générationnelles, l'accès à la culture, la découverte du patrimoine local et l'accompagnement à l'usage des technologies de l'information et de la communication

Culture et patrimoine : faire de la Ville un support d'éducation en elle-même

La culture et le patrimoine sont des vecteurs d'éducation tout au long de la vie pour la population.

La Communauté d'agglomération axe sa politique de développement culturel autour de trois axes complémentaires : la préservation du patrimoine, la promotion de la diversité et la démocratisation. Elle gère les équipements culturels et travaille à la mise en réseau des activités par le biais d'une politique contractuelle. Pour le moment, le développement durable n'est pas repéré comme une spécificité de l'offre culturelle de la Communauté d'agglomération.

Malgré une forte notoriété du territoire sur le thème des géosciences notamment, l'offre culturelle à caractère scientifique et technique demeure peu visible.

Le patrimoine bâti, naturel ou immatériel fait l'objet de protection et de mise en valeur, notamment par le biais de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) ou des actions du Domaine National du Château de Pau. Quelques associations œuvrent pour l'éducation et sa mise en valeur, comme Destination Patrimoine. En 2010, celle-ci a par exemple mis en place des balades urbaines qui servent de support de concertation entre les habitants et la collectivité.

D'autre part, les villes de Pau, Billère, Jurançon et Lescar sont aujourd'hui candidates au label Ville d'Art et d'Histoire. Ce label valide une politique de valorisation urbaine et patrimoniale dans le but d'améliorer le cadre de vie et de développer le tourisme et la culture.

Inter-génération : quelques actions éparses

Facteur de cohésion sociale et de transmission des savoirs et savoir-faire, le rapprochement entre générations est une composante importante du développement durable.

Localement, des actions inter-générationnelles entre les crèches ou les centres de loisirs et les maisons de retraite sont organisées. Toutefois, il

s'agit d'expériences individuelles réalisées au coup par coup, sans cadre d'intervention.

Quelques associations ont pour objet le développement des liens inter-générationnels, sur les thèmes de l'accès à la culture (association TANDEM) ou du logement (Association presse-purée).

A Jurançon, un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes) est en cours de construction en plein cœur d'un quartier populaire, à proximité d'une école, du centre de loisir et de la Maison pour tous. Le conseil des anciens a été consulté sur le projet de construction et son emplacement. De plus, le bâtiment répond à des ambitions environnementales en terme de conception (niveau Très Haute Performance Énergétique, utilisation de l'Eau Chaude Solaire, toiture végétalisée).

Technologies de l'information et de la communication : des usages à développer

Dans le cadre de l'opération Pau Broadband Country (PBC), la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées a choisi de déployer un réseau Très Haut Débit en fibre optique et de développer les usages qui lui sont liés. A ce titre, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Lutte contre la fracture numérique. Elle ne se traduit plus aujourd'hui seulement en termes d'accès à Internet, mais surtout dans la capacité des personnes à s'emparer des nouvelles applications disponibles via le web (réaliser des recherches pertinentes, trier l'information, communiquer efficacement et différemment - Web 2.0 -)
- Développement de l'économie locale via l'appui et l'animation de la filière TIC.
- Aide au développement de nouveaux cursus de formation adaptés aux besoins de la filière et pouvant apporter des

opportunités de débouchés professionnels localement. C'est l'objet du projet THD 3 qui vise à valoriser les nouvelles compétences déployées localement à l'occasion de la construction du réseau en fibre optique.

La Cyber-base Pau Pyrénées (4300 abonnés en 2009) et le réseau des espaces publics numériques constituent les liens entre l'infrastructure créée par la Collectivité et les utilisateurs de l'Internet. Ils peuvent constituer une opportunité pour diffuser une culture développement durable et permettre l'appropriation des objectifs de l'Agenda 21 par les habitants.

TEMPO PYRENEES

La Cyber-base pilote avec ses adhérents le projet TEMPO PYRENEES qui vise à cartographier la mémoire du territoire par l'intermédiaire de photos d'archives et de recueil de témoignages. En offrant à un public de non initié l'opportunité de découvrir les outils informatiques et multimédias, ce projet a donc pour ambition de faciliter la transmission d'éléments historiques inscrits dans la culture populaire.

TEMPO PYRENEES est lancé en 2010. Il associe le service culture de la CDAPP, des associations locales ayant pour objet principal la culture populaire et l'Agence Départementale du Numérique, qui porte le « Projet HISTORY ».

Enfin, à la demande des communes, la Communauté d'agglomération envisage de développer les activités de la cyber-base dans chaque commune de son territoire, par l'intermédiaire de points relais. La traduction opérationnelle de ce dessein devrait avoir lieu en 2011.

Transmission des savoirs : les pistes pour l'action

Développer l'usage des TIC dans une optique de développement durable visant à limiter les déplacements et créer du lien social

Développer les projets inter-générationnels

Développer la prise en compte des questions relatives au développement durable dans les activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs, pour les jeunes et les adultes

Développer la création partagée qui permet à la fois la transmission des savoirs et savoirs-faire dans une optique d'épanouissement individuel et de lien social

Nouvelles formes de gouvernance et participation citoyenne

Objectif 1.5 : Le dispositif de participation est partagé et opérationnel

Le développement de la concertation et de la participation des habitants est aujourd'hui considéré comme un atout pour l'action publique locale. Si la communauté d'agglomération et la ville de Pau n'ont pas, aujourd'hui, une grande expérience de la participation des habitants à la vie municipale et communautaire, ce point fait désormais parti des priorités d'actions.

Des démarches qui demeurent principalement l'apanage des communes

Depuis deux ans, plusieurs communes ont mis en place des instances de concertation :

- Conseils de quartiers pour Gan, Billère et Jurançon ;
- Conseils municipaux de Jeunes pour Jurançon et Billère ;
- Conseils d'anciens à Jurançon
- Commissions extra-municipales à Lescar.

A Pau, la nouvelle municipalité a fait de la modernisation de la relation entre la collectivité et les habitants une priorité. Cette ambition s'est concrétisée dès 2008 par la création de six conseils de quartiers. D'autres outils en place ou en projets complètent le dispositif de participation :

- Les réunions publiques d'information
- Le Conseil local des jeunes
- Les Ateliers de la Cité, espace d'information et de concertation sur les grands projets et l'aménagement
- L'Atelier Participatif du Hameau dans le cadre du programme ANRU

Un processus à établir entre l'agglomération et les habitants

Depuis 2002, un conseil de développement, commun au Pays du Grand Pau et à la CDAPP est en place. Renouvelé en 2008-2009, il bénéficie maintenant de l'animation d'une chargée de mission. Il réunit cinq collèges d'acteurs : acteurs économiques, organismes publics et assimilés, organisations professionnelles et syndicales, associations culturelles et représentation territoriale des habitants. Il est sollicité sur quatre sujets principaux (pour le moment) : le contrat d'agglomération, le contrat de pays, le ScoT et l'Agenda 21.

Aujourd'hui, il n'existe aucune instance de concertation entre la CDAPP

et la population. Pour autant, cette collectivité a à sa charge des compétences impactant le quotidien des habitants comme la collecte des déchets, les déplacements ou la culture.

Enfin, ponctuellement, des projets font appel à la participation des habitants : Parc Naturel Urbain ou zone test pour l'optimisation de la collecte des déchets.

Une structuration nécessaire de la politique de participation

La participation ne fait pas partie de la culture de l'administration communale et communautaire. Pour le moment, celle-ci se limite le plus souvent à de l'information ou de la consultation. Les chefs de projet doivent se former aux techniques d'animation et intégrer la concertation dans leur planning de réalisation des projets dont ils ont la charge.

L'élaboration d'une stratégie globale de concertation, intégrant l'ensemble des démarches, processus et outils existants ou en cours de développement permettrait de bâtir un message clair envers les habitants. Il convient désormais, pour chaque projet, de définir : Quel est le niveau de participation souhaitable et réaliste ? A quel moment doit-on associer les citoyens ? Sous quelle forme ? Sur quelles instances s'appuyer et quels outils utiliser (Conseils de quartier, Conseil local des jeunes, Comité consultatif ponctuel, ...) ?

Nouvelles formes de gouvernance et participation citoyenne : les pistes pour l'action

Définir un cadre global de concertation pour les projets de la collectivité

Accompagner techniquement et méthodologiquement les services et les parties intéressées à l'intégration de la participation dans la conduite de projet

Développer les expérimentations impliquant les habitants

Aller à la rencontre de publics éloignés de la concertation

Valoriser les initiatives citoyennes ; favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes

Diffuser une culture développement durable dans les instances de concertation

Défi 4 : Créer les conditions d'un mieux-vivre ensemble

TABLE DES ABREVIATIONS

ANRU : Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

CDIE : Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement

CPN : Connaître et Protéger la Nature

ECS : Eau Chaude Solaire

EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées
Dépendantes

EISTI : École Internationale des Sciences du Traitement de
l'Information

GIP DSU : Groupement d'Intérêt Public Développement Social Urbain

HQE : Haute Qualité Environnementale

PBC : Pau Broadband Country

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PRE : Programme de Réussite Éducative

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SMTD : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets

THPE : Très Haute Performance Énergétique

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour

ZAT : Zone d'Animation Territoriale